



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La commune des Belleville s'engage durablement aux côtés du Parc national de la Vanoise

Au terme d'un processus de consultation de plusieurs mois, la commune de Saint-Martin-de-Belleville (Les Belleville depuis le 1^{er} janvier 2016) a approuvé, par une délibération en date du 22 septembre 2015, la charte du Parc national de la Vanoise. Sur les 29 communes concernées, seules 2, dont Peisey-Nancroix et Saint-Martin-de-Belleville, ont adopté cette charte.

L'heure est désormais à la signature de conventions d'application avec les communes engagées : c'est chose faite depuis le samedi 30 avril 2016, conjointement par la commune Les Belleville, représentée par son maire, André Plaisance, et le Parc national de la Vanoise, représenté par son président, Laurent Trésallet, maire de Peisey-Nancroix, ainsi que son directeur, Philippe Lheureux, en présence de Fabrice Pannekoucke, conseiller régional, et de Vincent Rolland et Jocelyne Abondance, conseillers départementaux.

Cette convention formalise l'engagement de la commune en faveur du projet de territoire porté par le Parc. Elle définit un cadre pour les actions qui seront menées sur les 5 ans à venir, dans le prolongement de la dynamique déjà engagée depuis plusieurs années : travail sur les zones humides et la préservation des chardons bleus, rédaction de baux ruraux à clauses environnementales, intervention dans les écoles primaires, etc.

De nouvelles actions concrètes vont également voir le jour prochainement, comme la création d'un conservatoire de l'abeille noire, en partenariat avec le CETA (Centre d'études techniques apicoles) présidé par Klébert Silvestre, apiculteur et adjoint au maire à la commune des Belleville. Ce projet vise à préserver l'abeille noire, espèce locale adaptée au milieu alpin et aujourd'hui menacée par l'importation massive de reines et d'essaims étrangers. Un rucher de fécondation installé dans la vallée des Encombres favorisera ainsi la production de reines d'abeilles noires de Savoie.

La commune des Belleville, le Parc national de la Vanoise et le CETA de Savoie ont officiellement formalisé ce partenariat par la signature d'une convention le samedi 30 avril 2016. L'ensemble des partenaires s'est réjoui de cette démarche déterminante pour le maintien de la biodiversité dans la Vallée des Belleville.

Contact Commune Les Belleville : Valérie HUDRY, chargée de communication

04 79 00 10 00 | 06 30 45 10 81 | communication@lesbelleville.fr | www.lesbelleville.fr